

LA VIE ECONOMIQUE

- ["Aller plus loin et plus vite" : François Hollande souhaite maintenir le cap](#)
- [Fusion RSA/Prime pour l'emploi, réforme des seuils sociaux : ce qu'en pensent les syndicats](#)
- [L'interview de François Hollande, "un adieu à la gauche"](#)
- [Critiqué par ses ministres, Hollande "contraint de réagir" et demande la démission du gouvernement Valls](#)
- [Le taux d'épargne des Français au plus haut depuis 2009](#)
- [L'activité du secteur privé à l'équilibre en août, tirée par les services](#)
- [La trésorerie des entreprises s'améliore... car elles ne dépensent plus](#)
- [Nouvelle embellie pour l'emploi des cadres en juillet](#)
- [Les départs à la retraite anticipée pour carrière longue ont doublé en un an](#)
- [Le dur labeur des travailleurs de nuit, toujours plus nombreux](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Maladies professionnelles : en augmentation chez les femmes](#)
- [L'amiante pourrait encore tuer jusqu'à 100 000 Français d'ici 2050](#)

FISCALITE

- [En 2014, la réduction d'impôt sur le revenu a bénéficié à 4,2 millions de ménages modestes](#)
- [Marcel Desailly dans le collimateur du fisc français pour un compte en Suisse](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [La Poste se prépare à payer 45 millions d'euros d'amende](#)
- [Huit sociétés françaises parmi les 100 les plus innovantes du monde \(Forbes\)](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Montebourg confirme ses déclarations, ne se place pas dans "l'hypothèse" d'un départ](#)

LIVRES/REVUES

- [De l'intérieur, voyage au pays de la désillusion, par Cécile Duflot](#)

DERNIERE MINUTE

- [Le nouveau gouvernement Valls \(à venir\)](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● "Aller plus loin et plus vite" : François Hollande souhaite maintenir le cap

Le 20/08/14, dans un entretien accordé au journal Le Monde, le président de la république, **M. Hollande**, s'est exprimé sur sa politique de réformes. Pour lui, il faut garder le cap, « *aller plus vite et plus loin* » : « *A ceux qui disent qu'il faut revoir la stratégie alors même que les mesures viennent tout juste d'être votées, je réponds que toute godille ou tout zigzag rendrait incompréhensible notre politique et ne produirait pas de résultats* ».

Les sujets économiques abordés :

01)- Le pacte de responsabilité. Pour M. Hollande, il ne doit pas être remis en cause : « *Les choix ne peuvent être rediscutés à chaque fois qu'un indice trimestriel est connu. La constance, c'est la confiance. [Je m'en remets au patronat afin qu'il] aille au bout de la logique du pacte, qu'il utilise pleinement les moyens du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi pour investir et embaucher et non pour distribuer des dividendes ou formuler d'autres revendications* ».

02)- Le plan de relance sur le logement : « *J'ai demandé au Premier ministre de présenter un plan de relance. Il touchera à la fiscalité, aux procédures et aux financements* ». Le président n'est pas entré plus avant dans les détails du plan.

03)- Les Assises de l'investissement. Elles auront lieu en septembre, « *avec l'ensemble des établissements financiers pour les inciter davantage à prêter aux PME, pour mieux orienter l'épargne vers l'économie productive et pour assurer le financement de grands projets collectifs, comme la transition énergétique* ».

04)- Les professions réglementées. C'est en septembre que le ministre de l'Economie, M. Montebourg, présentera un projet de loi destiné « *à faire baisser les tarifs et à lutter contre le maintien de certaines rentes et privilèges* ».

05)- Le travail le dimanche. M. Hollande a annoncé que, dans le cadre du projet de loi "Montebourg", la réglementation concernant l'ouverture des magasins le dimanche sera « *adaptée* ».

06)- Les chômeurs de longue durée. M. Hollande entend développer pour eux l'apprentissage et les formations en alternance.

07)- Les seuils sociaux. Répondant à cette revendication patronale, M. Hollande admet « *la nécessité de lever un certain nombre de verrous* ». Dans un premier temps, il y aura négociation entre les partenaires sociaux. Mais si aucun accord n'est conclu, « *le gouvernement saisira le Parlement* ».

08)- Les mesures fiscales pour relancer la consommation des plus modestes. Le gouvernement va procéder à de nouvelles baisses d'impôts sur le revenu. **Comment ?** En révisant le barème pour les premières tranches ; en fusionnant la prime pour l'emploi et le RSA.

09)- La dette publique. M. Hollande ne souhaite pas de rééchelonnement de la dette : « *Nous n'avons pas besoin d'allonger la maturité de notre dette* ». **La raison de ce positionnement ? Les Echos :** « *Les taux faibles (1,4 %) auxquels la France emprunte sur les marchés financiers* ».

10)- Le déficit public. M. Hollande a réaffirmé l'objectif des 3 % de déficit budgétaire, invitant toutefois l'Europe à faire preuve de plus de souplesse : « *Le rythme de la consolidation budgétaire en Europe doit être adapté à la situation exceptionnelle que nous traversons, qui est caractérisée par une faible croissance et surtout par une très basse inflation* ». Une position en désaccord avec celle de l'Allemagne. **M. Hollande :** « *Je ne me place pas dans un face à face avec l'Allemagne. Je ne demande pas à ce que l'on change les règles, mais qu'on les applique avec toutes les flexibilités prévues par les traités en cas de circonstances exceptionnelles* ».

Enfin, le président de la république s'est exprimé sur des sujets de politique internationale : l'Ukraine, l'instauration d'un Etat islamique en Irak, la situation à Gaza et en Lybie.

[http://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0203712719575-reformes-hollande-souhaite-maintenir-le-cap-1034478.php?xtor=EPR-8-\[18 heures\]-20140820-1413980@2](http://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0203712719575-reformes-hollande-souhaite-maintenir-le-cap-1034478.php?xtor=EPR-8-[18 heures]-20140820-1413980@2)

[Retour au sommaire](#)

(Source : www.lesechos.fr du 20/08/2014, Aurélie Abadie)

● Fusion RSA/Prime pour l'emploi, réforme des seuils sociaux : ce qu'en pensent les syndicats

Quelques réactions syndicales aux déclarations de M. Hollande sur les seuils sociaux, la simplification de l'impôt sur le revenu, et surtout la fusion du RSA et de la Prime pour l'Emploi.

- **La CFDT.** Elle se félicite « *que soit mis fin à la superposition de plusieurs dispositifs générateurs d'effets de seuil incompréhensibles pour les salariés, de difficultés d'accès et facteurs d'injustice* ». Elle ajoute cependant qu'on « *ne peut en rester là* ». La Centrale est aussi « *favorable à l'amélioration des dispositifs en faveur du pouvoir d'achat des salariés, particulièrement les plus précaires* ». Elle estime toutefois « *que les aménagements des barèmes sur l'impôt sur le revenu [...] ne peuvent masquer l'absence de réforme fiscale globale. [...] L'amélioration du pouvoir d'achat des salariés et des retraités ne peut durablement reposer sur la réduction des prélèvements fiscaux et sociaux* ».

- **Force Ouvrière. Jean-Claude Mailly**, secrétaire général de FO, craint que cette réforme ne fasse « *des perdants* » et qu'on « *entre encore dans un système d'usine à gaz* » : « *Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?* ». **M. Mailly** regrette le rejet de la proposition de FO de donner un coup de pouce au Smic, ce « *qui aurait été beaucoup plus simple* » : « *On nous relance en plus une idée de toucher à l'impôt sur le revenu, ça s'appelle du zig zag, contrairement à ce qu'affirme le Président de la République* ».

- **L'UNEF-ID**, Union nationale des étudiants de France. Pour cette organisation, la fusion PPE-RSA activité devrait constituer « *l'occasion* » de « *mettre en place un dispositif unique qui permette aux jeunes d'accéder au droit commun* », regrettant la « *discrimination* » dont ils font aujourd'hui l'objet : « *Les moins de 25 ans sont exclus du RSA activité qui concerne 700 000 foyers. [La fusion des dispositifs pourrait] permettre d'inclure 300 000 jeunes, jusque-là exclus du RSA activité. [...] L'annonce du Président de la République devra donc se traduire par un investissement financier* ». L'Unef demande à être reçue « *au plus vite par François Rebsamen, ministre du Travail, pour entamer une concertation sur la fusion entre le RSA et la PPE* ».

[http://www.challenges.fr/france/20140820.CHA6824/fusion-rsa-prime-pour-l-emploi-reforme-des-seuils-sociaux-ce-qu-en-pensent-les-syndicats.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140820_NLCHAACU18H- -fusion-rsa-ppe-reforme-des-seuils-sociaux-ce-qu-en-pensent-les-syndicats#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140820](http://www.challenges.fr/france/20140820.CHA6824/fusion-rsa-prime-pour-l-emploi-reforme-des-seuils-sociaux-ce-qu-en-pensent-les-syndicats.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140820_NLCHAACU18H- -fusion-rsa-ppe-reforme-des-seuils-sociaux-ce-qu-en-pensent-les-syndicats#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140820)

(Source : www.challenges.fr du 20/08/2014)

● L'interview de François Hollande, "un adieu à la gauche"

Les éditorialistes ont réagi aux propos de M. Hollande dans leurs journaux respectifs. Florilège :

- **Jean-Louis Hervois, "La Charente Libre"** : « *Sur le fond, François Hollande ne concède rien et s'en tient au chemin de crête qu'il a choisi en janvier. [...] Hollande envoie à ses anciens amis un message clair : le destin de sa majorité et le sien sont liés jusqu'en 2017 pour le meilleur et pour le pire, dans la victoire comme dans l'échec. La droite occupée à d'autres combats, il ne resterait donc qu'à attendre désormais le dégel de la croissance en priant le ciel et les marchés pour que la France puisse continuer à emprunter au taux le plus bas qu'elle ait jamais connu* ».

[Retour au sommaire](#)

- **Jean-Marc Vittori, "Les Echos"** : « *François Hollande a souvent paru hésiter. Cette fois-ci, il a choisi un cap. Encore mieux : il a choisi le bon cap. [...] Le diagnostic, d'abord, est juste. Les entreprises françaises sont trop faibles, et c'est un drame pour le pays. Si l'Europe a un problème de demande, la France a d'abord un problème d'offre. L'allègement des prélèvements sur les entreprises, entamé depuis maintenant près de deux ans, est donc un préalable au redressement, qui devra passer par un effort massif d'investissements. Les chantiers des prochains mois, ensuite, sont bien choisis et témoignent d'un réel courage politique. Courage d'admettre ses erreurs avec la relance du logement, secteur massacré par les mesures de son ancienne ministre Cécile Duflot. Courage d'affronter des professions réglementées qui protègent leurs rentes depuis des décennies. Courage aussi de revenir sur les règles du marché du travail, contre les conservatismes puissants de son camp, à propos*

des seuils sociaux et du travail dominical. Assouplir, alléger, ouvrir, simplifier : tout ça va indubitablement dans le bon sens. [...] Hélas, il ne suffit pas de tenir le bon cap pour arriver à bon port. Le bon cap, c'est bien. Les bonnes paroles, c'est bien aussi. La bonne politique, c'est mieux ».

- **François Ernenwein, "La Croix"** : « [François Hollande a la volonté d']accélérer le tempo, [dans] un pays qui, lors des dernières décennies, a été particulièrement lent, toutes majorités confondues. [...] L'économie générale de la politique du gouvernement demeure donc inchangée. [...] Cette constance a une vertu : elle ne cède assurément pas à l'affolement et coupe l'herbe sous les pieds de ceux qui annoncent, à tort et à travers, la faillite de la France. [Cependant, si cette constance] accompagne l'attente, elle ne hâte rien ».

- **Gaëtan de Capèle, "Le Figaro"** : « Avec le cataclysme économique qui emporte la France, le bon sens, pensait-on, commandait à François Hollande de proposer un électrochoc pour la remettre en état de marche. L'été meurtrier ne lui ayant visiblement pas porté conseil, il faudra se contenter d'un rafistolage, dont l'essentiel consiste à détricoter - c'est toujours ça de gagné... - une bonne partie des mesures que le chef de l'État a lui-même mises en œuvre depuis deux ans. Malheureusement pour notre pays, faire et défaire, cela s'appelle du surplace ».

- **Michel Guilloux, "L'Humanité"** : « Le ton et le tempo sonnent comme un 'Silence dans les rangs !' C'est dire à quel point l'enthousiasme doit régner dans son propre camp depuis les désastres du printemps. Dans ce qui s'affirme comme un adieu à la gauche, à ses valeurs et à son peuple, l'hôte de l'Elysée affiche un alignement autant confondant qu'assumé sur les diktats de ce qui était hier son 'adversaire' et est aujourd'hui son unique référence : la finance ».

- **Alain Dusart, "L'Est Républicain"** : « Avec sa rentrée confession, le président veut prendre tout le monde de vitesse, et livre cette confidence : 'La crédibilité, c'est de ne pas rester immobile' ».

- **Raymond Couraud, "L'Alsace"** : « Méprisant les obstacles qui l'attendent, le président veut brusquer le destin grâce à un catalogue qui ressemble, autant par l'épaisseur que par sa diversité, à celui de La Redoute. [...] Tels les généraux français de 14, François Hollande mise tout sur l'offensive. Il entend 'aller plus vite et plus loin', quitte, comme les Poilus d'il y a cent ans, à achever sa brillante campagne englué dans les tranchées. [...] Histoire de parer un désastre électoral lié à l'échec de sa politique, Hollande veut instaurer une dose de proportionnelle aux législatives. Il copierait ainsi Mitterrand qui ouvrit, en 1985, l'Assemblée au FN pour affaiblir la droite traditionnelle. Ça s'appelle du zigzag politique ».

- **Jacques Camus, "La Montagne Centre France"** : « François Hollande et Alain Juppé se sont lancés dans des courses de vitesse en lorgnant sur le même objectif : 2017 ! ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140821.OBS6818/l-interview-de-francois-hollande-un-adieu-a-la-gauche.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140821_NLNOACTU08H- -l-interview-de-francois-hollande-un-adieu-a-la-gauche#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20140821](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140821.OBS6818/l-interview-de-francois-hollande-un-adieu-a-la-gauche.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140821_NLNOACTU08H- -l-interview-de-francois-hollande-un-adieu-a-la-gauche#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20140821)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 21/08/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Critiqué par ses ministres, Hollande "contraint de réagir" et demande la démission du gouvernement Valls

Lundi 25/08/14, réagissant aux critiques formulées par le ministre de l'Economie, M. Montebourg, et le ministre de l'Education nationale, M. Hamon, le président de la république, **M. Hollande**, a demandé la démission du gouvernement de M. Valls, ce qui a été fait par le premier ministre. **M. Hollande** a alors demandé au même Manuel Valls de « composer un nouveau gouvernement », qui doit être présenté aux Français le 26/08/14. **L'Elysée** : « [Ce gouvernement sera constitué en cohérence] avec les orientations qu'il a lui-même définies pour notre pays ». Extraits des déclarations de **M. Montebourg** : « Aujourd'hui, la réduction à marche forcée des déficits est une aberration économique, car elle aggrave le chômage ; une absurdité financière, car elle rend impossible le rétablissement des comptes publics ; et un sinistre politique, car elle jette les Européens dans les bras des partis extrémistes. [Il faut que la France] hausse le ton [face à Angela Merkel]. Nous ne pouvons plus nous laisser faire. Si nous devons nous aligner sur

l'orthodoxie la plus extrémiste de la droite allemande, cela [...] signifierait que, même quand les Français votent pour la gauche française, en vérité ils voteraient pour l'application du programme de la droite allemande. [La BCE] doit changer de braquet et se mettre à faire ce que font toutes les banques centrales du monde, notamment des pays qui ont su faire repartir la croissance, à savoir racheter de la dette publique ». **Florilège des réactions de la classe politique :** **M. Bayrou, MoDem**, le 24/08 sur RTL : « [Le chef de l'Etat est] contraint de réagir. Le ministre de l'économie du gouvernement qui critique la politique économique du gouvernement, publiquement, sans détour, et le ministre de l'éducation nationale qui surenchérit ! [...] C'est une situation sans précédent [...] de décomposition et de désorganisation interne du gouvernement, qui stupéfie tous ceux qui découvrent la violence de ce choc ». **Bruno Le Maire**, député **UMP** et candidat à la présidence de l'UMP : « Qui dirige ? Quel couple ? Le couple exécutif de Manuel Valls et François Hollande ou le couple putatif de Montebourg et Hamon ? Qui pilote la politique économique de la France ? [...] Si Arnaud Montebourg et Benoît Hamon avaient un peu de dignité, ils démissionneraient. Si Manuel Valls et François Hollande avaient un peu d'autorité, ils les renverraient ». **Frédéric Lefebvre**, député **UMP** des Français de l'étranger : « Il y a urgence. Si la fronde gagne le gouvernement comme elle sévit dans la majorité depuis des mois sur la ligne économique et sociale, le président de la République, qui a raison de vouloir prioritairement baisser la dépense publique, doit réagir. Il doit alors chercher l'appui de tous ceux qui, à droite comme à gauche, considèrent que le pays n'a plus le temps d'attendre et que les impôts et les charges qui étouffent les Français doivent baisser. Il doit s'engager à accepter leurs propositions. Nous devons à droite et au centre prendre nos responsabilités et ne pas laisser les forces économiques otages de ce débat gauche-gauche ». **Nicolas Dupont-Aignan de Debout La République** : [Arnaud Montebourg] est le ministre de l'Économie d'un gouvernement qui fait exactement la politique qu'il critique : il faut un moment que M. Montebourg arrête de prendre les Français pour des imbéciles ». **Christian Paul**, député **PS** de la Nièvre et "frondeur" : « Ils [M. Montebourg et M. Hamon, Ndlr] font au sein du gouvernement ce que nous avons engagé depuis plusieurs mois au Parlement : ils posent sur la politique les bonnes questions et comme nous apporter des solutions depuis le printemps dernier. Nous parlons d'un "plan d'urgence" et Montebourg d'un "électrochoc" : il y a évidemment une communauté d'analyse, des propositions qui peuvent converger ». **Christophe Caresche**, député **PS** de Paris : « On ne peut pas parler de politique d'austérité : le président de la République a veillé à ce que la politique de réduction des déficits dans notre pays ne se fasse pas de manière brutale ».

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/08/25/apres-les-critiques-de-montebourg-et-hamon-hollande-est-contraint-de-reagir_4475967_823448.html

[http://www.lepoint.fr/economie/la-nouvelle-fronde-d-arnaud-montebourg-23-08-2014-1855974_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinal\]-20140825](http://www.lepoint.fr/economie/la-nouvelle-fronde-d-arnaud-montebourg-23-08-2014-1855974_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinal]-20140825)

http://actu.orange.fr/politique/reactions-politiques-aux-critiques-de-montebourg-et-hamon-afp_CNT000003Kdcl.html

(Sources : www.lemonde.fr du 25/08/2014, www.lepoint.fr du 25/08/2014, <http://actu-orange.fr> du 25/08/2014)

● Le taux d'épargne des Français au plus haut depuis 2009

D'après le dernier baromètre de la Banque de France (BdF), le taux d'épargne des Français est au plus haut depuis 2009, atteignant 15,9 % de leur revenu brut disponible à la fin du premier trimestre 2014. **Les placements en tête** : l'assurance-vie, l'épargne contractuelle de type PEL ou PEP. Les Français talonnent désormais les Allemands en matière d'épargne. La collecte du Livret A, elle, est en très net recul. **La raison ?** A 1 % (depuis le 1^{er} août), les Français estiment qu'il ne rapporte plus assez.

[http://www.lepoint.fr/economie/le-taux-d-epargne-des-francais-au-plus-haut-depuis-2009-20-08-2014-1855205_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140820](http://www.lepoint.fr/economie/le-taux-d-epargne-des-francais-au-plus-haut-depuis-2009-20-08-2014-1855205_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140820)

http://www.lemonde.fr/argent/article/2014/08/22/le-livret-a-attire-nettement-moins-les-francais_4475060_1657007.html

(Sources : www.lepoint.fr du 20/08/2014, www.lemonde.fr du 22/08/14, Marie Charrel)

[Retour au sommaire](#)

● L'activité du secteur privé à l'équilibre en août, tirée par les services

Le 21/08/14, le cabinet **Markit** a publié son indice flash composite PMI. Il en ressort que l'activité du secteur privé est à son plus haut depuis quatre mois, s'établissant à 50 points (après 49,4 points en juillet). Rappelons que la barre des 50 points « *délimite les phases d'expansion des phases de récession* ». Markit note cependant d'énormes différences selon les secteurs. **En hausse** : les services (51,1 points, après 50,4 points en juillet). **En baisse** : l'activité dans l'industrie manufacturière, en repli net (46,5 points, après 47,8 points en juillet). Pour **Jack Kennedy**, économiste chez Markit, l'ensemble des données vient conforter la perspective « *d'une stagnation du produit intérieur brut au troisième trimestre* », après une croissance nulle déjà sur les six premiers mois de l'année.

M. Kennedy : « *L'accélération du rythme des réductions d'emplois et l'affaiblissement de la confiance dans le secteur des services en août n'offrent guère d'indices sur une sortie à court terme de cette situation apathique* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140821trib000845275/l-activite-du-secteur-privé-a-l-equilibre-en-aout-tirée-par-les-services.html>

(Source : www.latribune.fr du 21/08/14)

● La trésorerie des entreprises s'améliore... car elles ne dépensent plus

D'après une enquête de **COE-Rexecode** pour l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE), la trésorerie des entreprises s'améliore nettement. **Les raisons ?** **01)-** L'arrivée du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), que les entreprises ont commencé à percevoir en mai 2014, et qui leur a permis de se renflouer. **02)-** Autre raison, selon l'Insee, la baisse continue des investissements. **Denis Ferrand**, le directeur général de COE-Rexecode : « *C'est une logique d'amélioration par le bas... Quand les entreprises ne dépensent plus, leur trésorerie ne peut que s'améliorer...* ». **03)-** L'accès au financement qui s'améliore. Selon l'enquête COE-Rexecode, « *la majorité des trésoriers d'entreprise estime que la recherche de crédit est aisée, avec un solde d'opinion (écart entre le pourcentage de réponses "faciles" et le pourcentage de réponses "difficiles") atteignant 7,9 % en juillet 2014, contre 4,2 % en juin* ». **M. Ferrand** : « *Les capacités de financement, nécessaires pour la reprise de l'investissement, se réunissent progressivement* ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/la-tresorerie-des-entreprises-s-ameliore-car-elles-ne-depensent-plus.N279286>

(Source : www.usinenouvelle.com du 21/08/14, Arnaud Dumas)

● Nouvelle embellie pour l'emploi des cadres en juillet

Le 20/08/14, l'**Apec** (association pour l'emploi des cadres) a rendu public son dernier indicateur mensuel. Il en ressort que les offres d'emplois pour les cadres sont en nette progression (+ 35 points en juillet 2014 par rapport à juillet 2013). **En pointe** : les fonctions dans la gestion, finance, administration (+ 64 points), l'informatique (+ 47 points), les services techniques (+ 38 points). **En baisse** : les études et R&D (recherche et développement), qui affichent un recul de 8 points, ainsi que la production industrielle, travaux et chantiers (- 5 points). Le volume des offres d'emplois confiées à l'Apec, lui, a enregistré une hausse de 9 % par rapport à juillet 2013. Soit 61 000 offres. **Challenges** : « *Sur l'ensemble des douze derniers mois, l'augmentation s'élève à 4 %, soit 655 147 offres d'emploi diffusées par l'Apec* ». **Par secteurs** : la fonction commerciale et marketing (28 % des offres disponibles), plus particulièrement les ventes en magasin (+ 23 %) et commercial (+ 19 %). L'informatique (25 % des offres, + 5 %). La fonction Etudes, recherche et développement (14 % de l'ensemble des offres, mais - 6 % sur les douze derniers mois). Les offres de gestion, finance et administration (11 % du total), ont augmenté de 25 %, avec une demande accrue pour les fonctions finance/trésorerie (+ 32 %), fiscalité (+ 17 %) et comptabilité (+ 16 %).

[http://www.challenges.fr/emploi/20140820.CHA6811/nouvelle-embellie-pour-l-emploi-des-cadres-en-juillet.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140820_NLCHAACU10H-_-nouvelle-embellie-pour-l-emploi-des-cadres-en-juillet#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140820](http://www.challenges.fr/emploi/20140820.CHA6811/nouvelle-embellie-pour-l-emploi-des-cadres-en-juillet.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140820_NLCHAACU10H-_-nouvelle-embellie-pour-l-emploi-des-cadres-en-juillet#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140820)

(Source : www.challenges.fr du 20/08/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Les départs à la retraite anticipée pour carrière longue ont doublé en un an

- **Présentation de la Dares** (institut statistique du ministère du Travail) : « *Rebond des retraites anticipées pour carrière longue, maintien du dispositif "amiante" et extinction des autres dispositifs publics. En 2012, 99 700 salariés ou anciens salariés du secteur privé de 55 ans ou plus sont entrés dans un dispositif public de cessation anticipée d'activité. L'année a été marquée par une forte remontée du nombre de départs en retraite anticipée pour carrière longue (92 000, après 45 800 en 2011), qui constitue désormais le principal dispositif de sortie anticipée du marché du travail, et par un maintien des entrées dans le dispositif en faveur des travailleurs de l'amiante (4 800 entrées sur l'année). Les entrées dans les autres préretraites publiques et en dispense de recherche d'emploi n'ont plus qu'un caractère résiduel. Fin 2012, 231 800 personnes bénéficiaient d'un dispositif public de cessation anticipée d'activité, contre 296 000 un an auparavant et 707 000 fin 2006, niveau le plus haut de la décennie. Au sein des 55-59 ans, les bénéficiaires de tels dispositifs représentent 2,0 % de la population de la tranche d'âge fin 2012, après 3,9 % fin 2011 et plus de 12 % entre 2005 et 2008. La part de personnes en cessation anticipée d'activité est désormais la plus élevée à 60 ans (10,1 % fin 2012), en lien avec la prépondérance des retraites anticipées pour carrière longue et l'évolution du profil de leurs bénéficiaires* ».

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2137/etudes-recherches-statistiques-de,76/etudes-et-recherches,77/publications-dares,98/dares-analyses-dares-indicateurs,102/2014-061-les-cessations-anticipees,17946.html>

- Les cessations anticipées d'activité en 2012 (14 pages) :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-061-2.pdf>

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr> du 20/08/14)

● Le dur labeur des travailleurs de nuit, toujours plus nombreux

D'après une étude du ministère du Travail, en 2012, plus d'un salarié sur sept (15,4 %) travaillait la nuit, de façon permanente ou occasionnelle. Ce qui représente 3,5 millions de personnes (contre 2,4 millions en 1991). Au total, en vingt ans, la proportion des salariés travaillant la nuit a plus que doublé (3,5 % en 1991, 7,4 % en 2012). **Proportion hommes/femmes** : les hommes sont 21,5 % à travailler la nuit, les femmes 9,3 %. On note cependant que le nombre de femmes travaillant la nuit a doublé en vingt ans (elles étaient 500 000 en 1991, un million en 2012), tandis que le nombre d'hommes concernés n'augmente que de 25 % (1,9 million en 1991, 2,4 millions en 2012). **Par secteurs ?** D'abord des secteurs à forte concentration masculine : **01)**- L'armée, la police et les pompiers (72 % de travailleurs de nuit). **02)**- Les conducteurs de véhicule (42 %). Ensuite, viennent des secteurs à forte concentration féminine (90 % de femmes) : **03)**- Infirmières, aides-soignantes. Il ressort enfin d'une enquête datée de 2013 du ministère du Travail, que les conditions de travail sont devenues plus difficiles. **Pourquoi ?** Les salariés de nuit effectuent souvent plusieurs tâches, sont davantage soumis à de fortes contraintes de travail. **Le ministère du Travail** : « *Ces salariés ont plus souvent le sentiment qu'une erreur de leur part pourrait avoir de graves conséquences et sont plus souvent confrontés à des personnes en détresse, à des tensions ou même à des agressions. [...] Les facteurs de pénibilité physique et de contraintes de vigilance sont plus importants, et ils déclarent plus souvent risquer être blessé ou accidenté* ». Ainsi, ces salariés ressentent plus fréquemment un sentiment d'usure professionnelle. 43 % d'entre eux pensent « *qu'ils ne tiendront pas jusqu'à la retraite* » (contre 27 % pour l'ensemble des salariés). **L'Express** : « *Toutefois, les travailleurs de nuit semblent pouvoir davantage compter sur le collectif de travail et être mieux formés aux risques* ».

http://www.lexpress.fr/emploi/le-dur-labeur-des-travailleurs-de-nuit-toujours-plus-nombreux_1569708.html

- L'étude de la Dares (8 pages) :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-062.pdf>

(Sources : www.lexpress.fr du 22/08/2014, <http://travail-emploi.gouv.fr>)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Maladies professionnelles : en augmentation chez les femmes

D'après une étude de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), en onze ans, les maladies professionnelles ont augmenté de près de 170 % chez les femmes salariées contre environ 91 % chez les hommes salariés. **Sandrine, hôtesse de l'air** : « *Récemment, on m'a prescrit une mammographie qui a montré que j'étais atteinte d'un cancer du sein. Cela m'a sauvé la vie car on a pu enlever la tumeur, ayant renoncé à être enceinte. C'est la double peine. J'ai subi de la radiothérapie et une hormonothérapie et je suis rentrée dans un processus de reconnaissance de maladie professionnelle* ». **Motif ?** L'exposition aux rayonnements ionisants, le décalage horaire, le stress, ont été mis en cause dans sa maladie. Une enquête réalisée par Summer (Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels) indique que les femmes sont « *les grandes oubliées* » de la prévention des risques industriels. Selon **Annie Thébaut-Mony**, sociologue du travail, s'exprimant lors d'un colloque sur « *Cancers professionnels et femmes* », organisé au Sénat le 6 juin 2014 par l'Ong WECF (Women in Europe for a Common Future), « *les expositions qu'elles subissent ne sont pas évaluées, comme si, parce que ce sont des femmes, leur travail était considéré moins dangereux que celui des hommes !* ». **Viva Presse** : « *Pourtant, le chariot d'une femme de service contient jusqu'à 14 cancérigènes et elle travaille sans aucune protection. La division du travail et les stéréotypes ont la vie dure* ».

<http://www.viva.presse.fr/maladies-professionnelles-en-augmentation-chez-les-femmes-169834>

(Source : www.viva.presse.fr du 04/08/14, Brigitte Bègue)

● L'amiante pourrait encore tuer jusqu'à 100 000 Français d'ici 2050

D'après le **Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP)**, l'amiante pourrait provoquer, d'ici 2050, la mort de 68 000 à 100 000 personnes. **L'HCSP** : « *Il faut s'attendre entre 2009 et 2050 à un nombre de cancers du poumon dus à l'amiante de l'ordre de 50 000 à 75 000 auxquels s'ajoutent 18 000 à 25 000 décès dus au mésothéliome, sans même compter d'autres cancers tels que ceux du larynx ou des ovaires pour lesquels la responsabilité de l'amiante a été confirmée par le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) en 2009* ».

<http://www.viva.presse.fr/amiante-pourrait-encore-tuer-jusqu-100-000-francais-ici-2050-169859>

- La synthèse du rapport du Haut Conseil de la Santé Publique (57 pages) :

<http://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=450>

- Le rapport du Haut Conseil de la Santé Publique dans son intégralité (109 pages) :

<http://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=450>

(Sources : www.viva.presse.fr du 22/08/2014, Sylvie Boistard, www.hscp.fr)

FISCALITE

● En 2014, la réduction d'impôt sur le revenu a bénéficié à 4,2 millions de ménages modestes

Si le nombre de foyers fiscaux a augmenté légèrement, passant de 36,4 millions à 37 millions, le pourcentage de foyers imposés est, lui, en revanche, en recul, passant de 53 % en 2013 à 48,5 % en 2014. C'est le plus bas niveau depuis le début des années 1980.

Deux raison : 01)- La réduction d'impôt consentie cet été par le gouvernement, lors de la loi de finances rectificative (nombre de bénéficiaires : 4,2 millions de foyers fiscaux, contre 3,7 millions attendus dans le budget rectificatif. Pour un total de 1,25 milliard d'euros, contre les 1,16 milliard estimés). **02)-** L'appauvrissement d'une partie de la population, ainsi que la montée du chômage et de la précarité.

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/08/19/en-2014-la-reduction-d-impot-sur-le-revenu-a-beneficie-a-4-2-millions-de-menages-modestes_4473544_823448.html

(Source : www.lemonde.fr du 20/08/2014, Patrick Roger)

[Retour au sommaire](#)

● Marcel Desailly dans le collimateur du fisc français pour un compte en Suisse

C'est un avis officiel publié à Berne le 19/08/14 qui l'affirme, le fisc français soupçonne l'ancien capitaine de l'équipe de France de football, Marcel Desailly, d'avoir dissimulé des fonds en Suisse, notamment auprès de la banque UBS. La confédération helvétique a

accordé son assistance administrative à Bercy, c'est-à-dire qu'elle va répondre à ses demandes. Selon L'Express, cela signifie que Bercy possède des éléments suffisamment précis pour être pris en compte par Berne, la convention liant les deux pays ne permettant pas « *des demandes trop vagues* ». **Mabrouk Sassi**, avocat fiscaliste : « *L'administration a eu une info, ça c'est clair. Il se peut qu'elle ait contrôlé un proche ou un agent du joueur. En règle générale, la Suisse ne répond pas aux simples demandes sur l'évasion fiscale. Manifestement les faits sont assez lourds pour qu'un Tribunal administratif fédéral accède à la demande de la France* ».

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/marcel-desailly-dans-le-collimateur-du-fisc-francais-pour-un-compte-en-suisse_1568877.html

(Source : www.lexpress.fr du 19/08/14, Sébastien Pommier)

LA VIE DES ENTREPRISES

● La Poste se prépare à payer 45 millions d'euros d'amende

La Poste a passé une provision pour risques de 45 millions d'euros. **Motif ?** L'Autorité de la concurrence pourrait lui infliger une amende de ce montant pour ses pratiques dans le secteur de la livraison de colis. Comprendre que La Poste (ainsi que sept autres entreprises) ne respecterait pas le droit de concurrence. Les autres entreprises concernées : les branches françaises du britannique Royal Mail, de l'Allemand DHL Express, de l'Américain FedEx, du Néerlandais TNT Express, ainsi que les Français Geodis et les filiales de La Poste, Chronopost et Exapaq. Toutes ont jusqu'au 30 août 2014 pour faire part de leurs observations.

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/la-poste-se-prepare-a-payer-45-millions-d-euros-d-amende_1569274.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 20/08/2014)

● Huit sociétés françaises parmi les 100 les plus innovantes du monde (Forbes)

Dans son édition 2014, le magazine américain Forbes publie son classement annuel des 100 sociétés les plus innovantes. Si les Etats-Unis occupent la première place (39 sociétés), la France se classe à la deuxième place (8 entreprises), ex aequo avec le Japon. Les sociétés françaises primées : Hermès (13^{ème} place), Iliad (la maison-mère de Free, 29^{ème} place), Essilor (49^{ème} place), Bureau Veritas (50^{ème} place), Dassault Systèmes (56^{ème} place), Pernod Ricard (69^{ème} place), Danone (86^{ème} place), Sodexo (89^{ème} place).

<http://www.latribune.fr/technos-medias/innovation-et-start-up/20140823trib337ddffc4/huit-societes-francaises-parmi-les-100-les-plus-innovantes-du-monde-forbes.html>

(Source : www.latribune.fr du 23/08/2014)

[Retour au sommaire](#)

OPINONS/VIE POLITIQUE

● Montebourg confirme ses déclarations, ne se place pas dans "l'hypothèse" d'un départ

Le 25/08/14, **M. Montebourg**, ministre de l'Economie, a confirmé les critiques qu'il avait émises à l'encontre de la politique économique menée par M. Hollande et M. Valls. Pour lui, il n'y a pas « *infraction à la solidarité gouvernementale [car] les décisions ne sont pas prises* ». Et il ne regrette pas ses déclarations : « *Non. D'abord parce qu'il n'y a pas de colère. Il y a aujourd'hui un débat mondial, des appels mondiaux à la correction des erreurs de politique économique qui sont commises par tous les pays européens en même temps en Europe. [...] Pour l'instant, nous en discutons. Tant que les décisions ne sont pas prises, il n'y a pas d'infraction à la solidarité gouvernementale. [Ce n'est] pas un débat d'autorité [mais un] débat d'orientation économique. Nous avons discuté tout l'été avec les uns et les autres dans la collégialité du gouvernement, de ce débat fondamental et crucial. Nous sommes à la mi-temps du quinquennat. [...] Dans mon discours de Bercy du 10 juillet, c'était exactement le même discours. [J'ai] proposé et sollicité le président de la République. Je l'ai fait dans la collégialité et je l'ai exprimé publiquement afin que nul n'en ignore* ». **M. Hollande** a estimé, pour sa part, que M. Montebourg avait « *franchi la ligne jaune* » et a demandé la démission du gouvernement Valls.

http://actu.orange.fr/politique/montebourg-confirme-ses-declarations-ne-se-place-pas-dans-l-hypothese-d-un-depart-afp_CNT0000003Kdpu.html

(Source : <http://actu.orange.fr> du 25/08/2014)

LIVRES/REVUES

● De l'intérieur, voyage au pays de la désillusion, par Cécile Duflot

- **Présentation de l'éditeur** : « *J'y ai cru. J'ai cru en François Hollande, en sa capacité de rassemblement. J'ai cru en nous tous. Je me suis trompée. J'ai essayé d'aider le président de la République à tenir ses promesses, de l'inciter à changer la vie des gens, de le pousser à mener une vraie politique de gauche. Et j'ai échoué. Alors je suis partie. Je livre ici le récit de mon voyage dans les coulisses du pouvoir. Avec sincérité, en reconnaissant mes erreurs, en rappelant aussi comment de belles batailles ont été gagnées, en racontant sans fard comment les choses se passent "de l'intérieur", sans cacher qu'être une femme ministre, écologiste, mère de quatre enfants est souvent difficile. J'ai refusé de rester ministre parce que pour moi la politique n'est pas l'art du renoncement, et parce que j'ai la conviction qu'il existe un autre chemin possible : celui de l'écologie* ».

- **L'auteur** : Cécile Duflot a dirigé le parti écologiste de 2006 à 2012. Elle a été ministre de l'Égalité des territoires et du Logement de mai 2012 à avril 2014. Urbaniste de profession, elle est aujourd'hui députée de la sixième circonscription de Paris.

"De l'intérieur : voyage au pays de la désillusion", par Cécile Duflot. Fayard. 240 pages.

<http://www.estrepublicain.fr/actualite/2014/08/20/cecile-duflot-hollande-le-president-de-personne>

(Source : www.estrepublicain.fr du 20/08/2014, Nathalie Mauret)

DERNIERE MINUTE

● Le nouveau gouvernement Valls (à venir)

A l'heure où nous bouclons Le.Crible, la composition du nouveau gouvernement de Manuel Valls n'est pas encore connue. Nous ne manquerons pas de vous en informer par une alerte dès que nous le pourrons.

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse :

eric.tessier@urssaf.fr